



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Entreprises

Question écrite n° 8744

Texte de la question

M Andre Lajoinie appelle l'attention de M le ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire sur la situation de l'entreprise Forasol SA Ayant déjà perdu plus de 800 emplois en quatre ans, la vie de cette entreprise, classée premier groupe européen de forage, risque d'être gravement mise en cause. Aussi, il semble nécessaire d'accroître les efforts de recherche en France pour consolider la production potentielle d'une entreprise française de forage. A ce titre, des efforts conjoints des sociétés pétrolières produisant en France et de l'Etat pourraient être encouragés, y compris par une politique fiscale appropriée. Il lui demande quelles dispositions il compte prendre pour préserver le potentiel de Forasol et améliorer la production nationale d'hydrocarbures.

Texte de la réponse

Reponse. - La production d'hydrocarbures en France a permis de réaliser 4 milliards de francs d'économie sur notre balance commerciale en 1988. Les investissements d'exploration-production liés à cette activité représentent, par ailleurs, un marché non négligeable pour les sociétés parapétrolières et constituent une base intéressante pour la mise au point et l'expérimentation de nouvelles technologies. Pour l'ensemble de ces raisons, cette activité doit être encouragée, notamment par des mesures fiscales. Le Gouvernement examinera donc la possibilité de supprimer le prélèvement exceptionnel sur la production nationale d'hydrocarbures à l'occasion de la préparation de la loi de finances pour 1990. Il n'en demeure pas moins que, compte tenu des caractéristiques de notre sous-sol, l'activité pétrolière en France ne représente qu'une part minoritaire du carnet de commandes de nos sociétés parapétrolières qui doivent impérativement rechercher à l'exportation l'essentiel de leur activité. Ainsi, en 1988, plus de 90 p 100 des 30 milliards de francs de chiffre d'affaires réalisés par ce secteur l'ont été à l'étranger. Depuis 1986, la chute des prix du pétrole a entraîné une baisse de moitié du marché parapétrolier mondial. Forasol, comme la plupart des autres sociétés parapétrolières françaises, a dû s'adapter à cette situation difficile en consentant rapidement d'importants efforts de restructuration. Les pouvoirs publics, de leur côté, encouragent, à travers les avances remboursables consenties par le fonds de soutien aux hydrocarbures, le maintien dans le secteur parapétrolier français d'un effort substantiel de recherche et de développement. Le haut niveau de leurs technologies apparaît en effet comme le meilleur atout des sociétés parapétrolières françaises sur le marché international.

Données clés

Auteur : [M. Lajoinie Andr•](#)

Circonscription : - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8744

Rubrique : Equipements industriels

Ministère interrogé : industrie et aménagement du territoire

Ministère attributaire : industrie et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 janvier 1989, page 426